



Le mot du président

Yves Bertrand¹

Chères adhérentes, chers adhérents,

Le congrès des 10 ans de la SIF arrive à grands pas. Nous espérons vous y voir nombreux. Mais l'élection présidentielle survient plus vite encore, charriant surenchères verbales et propositions déraisonnables. C'est dans ce contexte que je vous propose de vous entretenir d'un sujet qui défraya la chronique plusieurs semaines en ce début d'année 2022, via d'innombrables médias régionaux et nationaux, pour questionner de façon plus large le rôle d'une association telle que la nôtre. Le sujet, donc : *les mathématiques dans la réforme du lycée général*. Le constat des mathématiciens est triple :

- une part significative des élèves abandonnent les mathématiques dès la première et près d'un élève sur deux n'étudie plus les mathématiques en terminale ;
- cet abandon est très marqué pour les filles ;
- en moyenne chaque élève apprend bien moins de mathématiques qu'avant la réforme.

En quoi sommes-nous concernés en tant qu'informaticiens ?

Nous sommes concernés parce que la spécialité NSI est encore étiquée en termes d'effectifs (par rapport aux spécialités mathématiques, physique-chimie et SVT), même si cela est compréhensible pour une spécialité qui n'avait pas de réel équivalent avant la réforme.

Nous sommes concernés parce que la question abordée est, plus largement, celle de la formation scientifique des 90 % de lycéens non prédestinés à l'entrée en classe préparatoire scientifique. Ils doivent tous bénéficier d'un bagage scientifique solide

1. Président de la Société informatique de France, professeur des universités, université de Poitiers.

pour être mieux armés dans leur vie quotidienne et avoir une attitude scientifique face aux *fake-news* dont les réseaux sociaux nous inondent.

Nous sommes concernés en tant que scientifiques inquiets des conséquences potentielles d'une réforme qui — en l'état — risque de ne pas former assez de cadres capables de relever les défis sociétaux et économiques du XXI^e siècle, comme l'illustre le communiqué de la SIF, page 11 de ce bulletin, appelant à « Faire de l'enseignement scientifique une grande cause nationale ».

C'est pourquoi, avec l'appui de membres du conseil scientifique et du conseil d'administration de la SIF, nous avons communiqué d'abord avec les mathématiciens², puis peu après avec une vingtaine d'associations ou sociétés savantes scientifiques³ sur certains écueils que présente la réforme du lycée général. L'impact de la communication fut tel qu'un comité *ad hoc* a été mis en place par le MENJS, avec pour consigne de fournir au ministre, pour le 15 mars, des éléments d'amendement de la réforme applicables à la rentrée 2022. Au moment où vous lisez ces lignes, ce comité aura donc remis ses conclusions.

Ces circonstances exceptionnelles posent avec acuité la question du rôle même d'une société savante telle que la SIF. Je vous sou mets trois axes de réflexion :

- elle doit s'inscrire dans un temps propice à une réflexion de fond, et non dans un temps contraint par une échéance électorale, fût-elle présidentielle ;
- elle doit promouvoir des actions structurantes, plus que des ajustements marginaux qui exonèreraient d'une réelle prise en compte des problèmes soulevés ;
- elle doit empreindre son action et ses propositions de valeurs humanistes universelles, indépendamment de toute contingence politicienne.

En particulier, en accord avec le collectif scientifique engagé dans les alertes sur les impacts de la réforme du lycée, notre action vise à mettre en place un groupe de travail sur une période enjambant les échéances électorales, dont la réflexion puisse questionner puis améliorer la structure même de la réforme à l'horizon 2023, prioritairement sur les points suivants :

- le nécessaire équilibre entre sciences et humanités, actuellement en défaveur des sciences ;
- la possibilité d'élargir à trois spécialités (au lieu de deux) la formation des lycéens en terminale ;
- des mesures garantissant une meilleure intégration des filles aux parcours scientifiques.

2. https://www.societe-informatique-de-france.fr/wp-content/uploads/2022/02/2022-02-07-communiquesyntese_math_filles.pdf.

3. https://www.societe-informatique-de-france.fr/wp-content/uploads/2022/02/2022-02-18-Synthese_Sciences.pdf.

Plus généralement, notre société savante, qui *sait*, justement, ce qu'*est* et ce que *peut* l'informatique, sera plus dans son rôle en défendant le logiciel libre plus que le logiciel propriétaire, les publications ouvertes à tous plus que la dépendance aux éditeurs oligarques, l'autonomie numérique plus que la dépendance aux GAFAM, et en amont, une école de l'égalité des chances, des territoires et des genres plus qu'une école des élites.

Ces objectifs ne sont bien entendu pas neutres. C'est pour cela que je les soumets à votre jugement, à votre éventuelle désapprobation, à débat — par exemple lors de notre congrès des 10 ans de la SIF ou dans les pages de 1024 — parce que c'est dans cet état d'esprit que je tente d'animer notre communauté.